

Année de la Formation/Domaine/Mention : licence Pro GESTION ET DEVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS ET DES SERVICES SPORTIFS ET DE LOISIRS  
 Parcours-type : Entrepreneuriat et tourisme des sports de nature  
 Parcours pédagogique (le cas échéant) :  
 Responsable de la Formation : Isabelle GUILLEMAIN  
 Responsable de l'Année : David RASTOUIL

Code Diplôme : BVPGDO1  
 Code VDI : 106  
 Code Etape : BV93ET  
 Code VET : 211

Date approbation CSPM :  
 N° de version dans l'accréditation : 2  
 Formation Initiale/Formation Continue  
 Présentiel  
 Hybride

blocs fiche RNCP	Intitulé spécifique du bloc	BLOC	Intitulé des UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES										NOMBRE D'HEURES			
									1ère session					Seconde chance					CN	TD	CM/TD	TP
									Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %				
2 Exploiter des données à des fins d'analyse	sociologie des acteurs du tourisme	Sociologie des acteurs du tourisme	<b>sociologie des acteurs du tourisme sportif</b> projet tuteuré			UEO	9	3	Ecrit		1 dossier oral		1 NON		dossier oral		1		18		57	
5 Action en responsabilité au sein d'une organisation	tourisme et événementiel sportif	tourisme et événementiel sportif	<b>communication</b>			UEO	6	2	ecrit		0,5 dossier		0,5 NON		Oral dossier		1		25			
			<b>evenementiel sportif</b> projet tuteuré			UEO	6	2	dossier		0,5 Dossier Oral		0,5 NON		Dossier Oral		1		30		20	
6 Développement d'une organisation dédiée au sport et/ou à l'activité physique	création dun produit de tourisme sportif	création d'un produit de tourisme sportif	<b>Connaître les sports outdoor à environnement spécifique</b>			UEO	6	2	dossier		1 Ecrit		1 NON		Ecrit		2		10		40	
			<b>Connaître les sports outdoor d'itinérance</b>			UEO	6	2	dossier		1 Ecrit		1 NON		Ecrit		2		10		40	
7 Gestion administrative d'une structure dédiée au sport et à l'activité physique	Gestion administrative et opérationnelle d'une structure	Gestion administrative et opérationnelle d'une structure de tourisme sportif	<b>Produit touristique</b>			UEO	6	2			1 oral		1 NON					10				
			Les tendances du marché créer un produit ou un équipement de tourisme sportif Réaliser une étude marketing							0,4 dossier 0,6 oral			0,5			dossier oral		1		10		25
7 Gestion administrative d'une structure dédiée au sport et à l'activité physique	Gestion administrative et opérationnelle d'une structure	Gestion administrative et opérationnelle d'une structure de tourisme sportif	<b>gestion opérationnelle</b>			UEO	6	2			Rapport		0,7 NON		Rapport		1					
			maganement d'équipe vendre des produits touristiques comprendre les organisations gestion opérationnelle							0,2 0,2 0,2										12 10 10		
8 Gestion des ressources humaines et financières d'une structure dédiée au sport et à l'activité physique	Gestion financiere humaine et création d'entreprise	Gestion financiere et humaine d'une structure et création d'entreprise	<b>professionnalisation</b>			UEO	3	1			dossier		0,4 NON		dossier		0,5		6			
			positionnement professionnel Mise en stage										0,4			oral		0,5				20
8 Gestion des ressources humaines et financières d'une structure dédiée au sport et à l'activité physique	Gestion financiere humaine et création d'entreprise	Gestion financiere et humaine d'une structure et création d'entreprise	<b>Gestion financiere et humaine</b>				9	3			ecrit		1 NON		ecrit		1		25		10	
			Connaissances juridiques Initiation à la gestion comptable Gestion de la QVT par l'activité physique										1,2 dossier		1,2 NON		ecrit dossier		1,2 0,8		25 10	
			<b>Création d'entreprise</b> projet tuteuré				3	1	dossier		0,5		0,5 NON		dossier		0,5		15			
Total ECTS / Semestre								60	Total Nbre d'heures										0,00	236,00	0,00	274,00

Commentaires :

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées